

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

REUNION PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013
SEANCE THEMATIQUE SUR
« PROVINCE, VILLES ET COMMUNES :
PARTENAIRES POUR UN TERRITOIRE INTELLIGENT »

Présidence de M. Claude KLENLENBERG, Président.

Mmes ABAD-PERICK et FRESON siègent au bureau en qualité de secrétaires.

M. le Gouverneur et Mme la Directrice générale provinciale assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 16 H 30.

M. LE PRESIDENT.- Mesdames et Messieurs, je déclare la séance ouverte et salue tout particulièrement les téléspectateurs qui nous suivent en ce moment.

Cette première séance thématique de la législature sera consacrée au concept de « territoire intelligent ». Elle concrétise la volonté de la Province de Liège de partager avec les autorités communales une vision stratégique commune et intégrée du développement territorial durable.

Positionnée en partenaire des communes, la Province entend en effet, à l'occasion de cette séance, informer sur l'accord de coopération qu'elle a noué avec le groupe EDF et EDF LUMINUS ainsi que sur les retombées possibles pour les communes et, par là, au bénéfice des citoyens et de tous les acteurs de son territoire.

C'est dans ce contexte que, outre les intervenants qui s'exprimeront à cette tribune en tant qu'experts et que je vous présenterai au cours de cette séance, sont également présents des membres de l'asbl « Coordination provinciale des Pouvoirs locaux » auxquels je souhaite la bienvenue dans cette assemblée.

Leur présence ici constitue une première et une étape de synchronisation des actions de la Province et des communes en vue

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

d'une optimisation du développement territorial.

Sans plus attendre, j'invite Monsieur Georges PIRE, Député - provincial - Vice-président du Collège provincial à nous rejoindre à la tribune. Vous avez la parole M. le Député provincial Vice-président.

M. PIRE, Député provincial - Vice-président (à la tribune). - Mesdames, Messieurs, Chères téléspectatrices, Chers téléspectateurs,

C'est un grand jour pour notre Conseil Provincial et pour toute notre Province.

Prendre la parole devant une assemblée d'une telle qualité tant par sa composition politique que privée, c'est exceptionnel en effet !

Alors, s'il est vrai qu'aujourd'hui, la formation et l'énergie sont les préoccupations politiques prioritaires et relèvent donc de la géopolitique et des Etats, elles doivent également être une préoccupation majeure pour les pouvoirs locaux.

L'emploi et l'énergie sont étroitement liés. Mais aujourd'hui, nous parlons d'énergie et dans ce secteur, comme dans d'autres d'ailleurs, la Province de Liège est pionnière ! Nous en avons l'habitude. C'est ainsi.

Le thème de ce jour a un double enjeu : d'une part, la Province de Liège doit continuer à mener sa politique en matière de développement durable et d'autre part, elle doit également aider tous les acteurs, dont les communes en particulier, en vue d'une gestion, comme on le dit de nos jours, intelligente du territoire. On n'a pas dit que la gestion du passé manquait d'intelligence... Mais de quoi s'agit-il ?

En ce qui concerne le développement durable, je le rappelle, la Province de Liège a entamé, dès 2007 avec ses 84 Communes, une première campagne de sensibilisation sur le comportement de chacun d'entre nous, campagne intitulée « je quitte, j'éteins ». En 2008, le second volet de cette campagne concernait l'écovoiturage et était intitulé « Je m'arrête, j'éteins mon moteur ! »

Ces campagnes, fruits d'une collaboration avec l'Université de Liège qui, dès 2007, nous a fait profiter de son expertise en matière de Développement durable. L'Université de Liège est d'ailleurs un partenaire privilégié de toutes nos actions et c'est

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

une réelle chance pour la Province de Liège d'avoir une université et bien sûr un réseau de Grandes écoles de qualité, dont celle de la Province de Liège.

Si, en 2007, la technologie des véhicules électriques n'était pas très développée, c'est en 2012 que l'on a pu mesurer les efforts importants consentis par les constructeurs dans le développement de véhicules propres avec une augmentation significative de leur autonomie. Tout ça nous a amené à faire l'acquisition d'un véhicule électrique pour les déplacements dans l'hyper centre-ville.

Laissez-moi également rappeler que, depuis plusieurs années déjà, le Département des Infrastructures a mis en place un cadastre énergétique des bâtiments provinciaux, véritable outil d'aide à la décision pour les investissements.

C'est d'ailleurs dans la poursuite de l'ensemble de ces objectifs que nous avons acquis, en 2012, une caméra thermique qui permet de visualiser les pertes de chaleur d'un bâtiment. La Province de Liège, « Amie des Communes » la mettra à disposition de tous les Pouvoirs locaux. Je laisserai à Mme la Directrice générale des Infrastructures le soin de détailler ces développements techniques...

Revenons-en à la mobilité électrique. Implanter 800.000 points de recharges pour véhicules électriques, tel est l'objectif ambitieux que l'Union Européenne s'est fixé de réaliser à l'échéance 2020 !

En Belgique, c'est donc 21.000 points de chargement dont il s'agit, et 2.000 sur le territoire provincial de Liège!

Alors, il faut bien le constater : il n'y a pas beaucoup de véhicules électriques parce qu'il n'y a pas beaucoup de bornes et il n'y a pas beaucoup de bornes parce que il y a peu de véhicules électriques ! C'est l'œuf et la poule..

Je vous annonce que le Collège provincial a décidé de permettre aux 84 communes de participer à un marché global d'achat de bornes de rechargement pour véhicules électriques !

Si l'implantation de ces bornes de rechargement est cruciale, rien ne sera laissé au hasard puisque, dans le cadre de la convention signée en 2012 entre la Province de Liège, EDF et EDF Luminus, nous bénéficions de l'expertise du logiciel EVITA.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

Les bornes de chargement seront installées sur notre réseau de parkings de covoiturage dont une dizaine verra le jour dès le printemps 2014.

Au total, c'est plus de 50 parkings de covoiturage qui seront créés sur le territoire de la Province de Liège. C'est 5 millions d'euros qui seront investis à charge du budget provincial. Toujours dans le cadre d'une amélioration de la mobilité, un parking de délestage pour le personnel provincial sera aménagé aux environs du Standard pour un budget de 700.000 € dès 2014. Encore une fois, la Province de Liège est pionnière.

Toutes ces collaborations doivent concourir à la construction d'un modèle intelligent et pertinent à l'échelle européenne qui associe toutes les communes petites, moyennes ou grandes le milieu rural et le milieu urbain ! Comme le disait le poète français Germain NOUVEAU : « Ne pas oublier que les villes sont dans la campagne ».

Toutes ces politiques doivent permettre à la Province de Liège de maintenir son statut de place forte européenne.

Je termine sur la notion qui vient de voir le jour au niveau international et qui est très importante notamment dans les régions qui ont connu des difficultés économiques, à savoir les villes résilientes. Cette politique engage les gouvernements nationaux et locaux à faire de la réduction des risques face aux changements climatiques une priorité majeure.

Je vous remercie de votre attention.

M. LE PRESIDENT. - Merci M. le Député provincial - Vice-président. J'invite à présent M. Gérard ROTH, Directeur Europe Continentale EDF, à rejoindre la tribune pour intervenir sur cette thématique. Vous avez la parole Monsieur ROTH.

M. ROTH (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Mesdames, Messieurs.

Merci Monsieur le Président du Conseil provincial, Mesdames et Messieurs les élus, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs les téléspectatrices et téléspectateurs.

Je suis particulièrement heureux d'être ici aujourd'hui. Heureux d'abord d'être dans cet immeuble superbe, heureux également d'avoir pu répondre à l'invitation de nos amis, mon ami André GILLES, Président du Collège provincial, heureux enfin parce que

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

nous allons célébrer ensemble ce beau mot de partenariat.

Le partenariat. Que faut-il pour le partenariat ? Et bien, c'est simple, il faut des hommes qui se connaissent et qui ont envie de travailler ensemble, je citais André GILLES, Georges PIRE vient de prendre la parole, Dominique DRION, Jacques VANDENBOSH, et je ne vais pas citer toutes les personnes dans cette salle mais il faut des personnes qui ont envie de travailler au bien collectif, n'est-ce pas Monsieur le Maire DEMEYER, qui ont envie de travailler ensemble et de faire en sorte que on mette ensemble des compétences.

Alors des compétences, la Province de Liège en a, EDF Luminus qui est notre filiale en liaison d'ailleurs avec la Province et avec des intérêts wallons et flamands en Belgique et puis il y a des compétences du groupe EDF.

Alors, les compétences du groupe EDF, on l'a signalé, nous avons effectivement 2.000 chercheurs dans des centres de recherches. On a vu AIFR (?) qui fait de la recherche dans le renouvelable, il y a de la recherche dans la co-combustion de biomasse et bien d'autres choses et aussi dans tout ce qui est véhicule électrique, dans tout ce qui est mobilité, dans tout ce qui est smart grids.

Donc, si on met ensemble toutes ces compétences, des bonnes relations entre les hommes, une volonté de travailler pour l'intérêt général et évidemment des projets et des acteurs locaux et Grégoire DALLEMAGNE, tout à l'heure, Directeur général d'EDF Luminus présentera les actions concrètes que nous voulons faire, à ce moment là, on peut effectivement réussir ensemble un certain nombre de choses et faire en sorte que ce mot « partenariat » qui est souvent galvaudé, ne soit pas, je dirais un mot de marketing mais qui repose sur des choses concrètes.

Je disais que j'avais plusieurs motifs de satisfaction, j'en arrive au dernier qui est justement le fait qu'au-delà des mots, et bien on fasse des choses concrètes, des choses concrètes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

On l'a vu à travers l'exemple de la piscine de Seraing, Monsieur le Maire Alain MATHOT. On l'a vu à travers des bâtiments de l'école des Hautes Etudes, école d'ingénieurs, on le voit également à travers des exemples comme le véhicule électrique et de ce point de vue là, il y aura beaucoup de développement dans les années à venir parce que, autant on n'arrête pas le progrès, autant je suis persuadé qu'effectivement, dans le domaine de la mobilité, dans le domaine de la planification urbaine, dans le domaine de l'intégration de l'énergie au quotidien, avec la dimension

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

environnementale, la dimension efficacité et toutes ces dimensions qui intégreront de plus en plus de savoirs, de compétences, de technologies, et bien c'est ensemble que nous arriverons et que nous pourrons réussir pour le futur, en tout cas c'est mon vœu le plus cher et je souhaite vous remercier pour votre attention et nous permettre de nous exprimer devant votre Haute Assemblée.

Merci beaucoup.

M. LE PRESIDENT. - Je vous remercie Monsieur ROTH. J'invite à présent M. Grégoire DALLEMAGNE, CEO d'EDF LUMINUS à prendre la parole.

M. DALLEMAGNE (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Mesdames, Messieurs.

Avez-vous déjà été incommodés par les gaz d'échappement de moteurs diesel qui démarrent le matin à froid ? Ou par le bruit des véhicules qui vient interrompre votre conversation ?

Comme vous avez pu l'apprécier dans le film, les véhicules électriques, silencieux et sans émission, sont aujourd'hui une réalité. Ils apportent une solution innovante et durable à ces désagréments.

En investissant dans une infrastructure de charge à l'échelle provinciale, la Province de Liège est un réel moteur de progrès et joue un rôle clé pour permettre l'essor d'une mobilité plus durable. Cet effort s'inscrit parfaitement dans l'agenda de l'Union européenne qui s'engage dans un déploiement massif d'infrastructures de charge pour les véhicules électriques.

Grâce au soutien et à l'expérience du Groupe EDF, EDF Luminus, premier challenger énergétique belge, est fière de pouvoir apporter un soutien technique à la Province dans ce projet.

Nous le savons tous, les véhicules électriques, s'ils comportent de nombreux avantages environnementaux, souffrent encore d'une faiblesse en terme d'autonomie. Il est donc essentiel d'assurer une infrastructure de chargement réfléchie pour les quelques 2.500 bornes qui devront être accessibles au public en Province de Liège à l'horizon 2020, si l'on en croit les chiffres de la Commission européenne.

EDF et EDF Luminus ont mené une étude pour la Province de Liège au moyen de l'outil EVITA, développé par le centre de recherche d'EIFFER en Allemagne, filiale du Groupe EDF. Cet outil

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

intègre des données multiples d'ordres géographique et socio-économique, telles que la localisation des grands employeurs, des routes, des parkings, des gares, des sites touristiques, des zones commerçantes, des zones d'habitat, etc. Il répartit le nombre de bornes entre les différents sites en fonction de facteurs de pondération définis en collaboration avec la collectivité. Il est essentiel de noter que ces résultats sont un outil d'aide à la décision et ne se substituent en rien aux choix des autorités locales. Appliqué au projet EcoVoiturage de la Province de Liège, ce modèle permet d'identifier les parkings qui devraient être équipés en priorité en infrastructures de charge.

Mais pour être tout à fait convaincu des bénéfices de la mobilité électrique, rien de tel qu'un essai grandeur nature. EDF Luminus propose donc de mettre gratuitement à votre disposition, à la disposition de toutes les communes de la province, pendant une semaine, une de ses voitures électriques. Testez-la vous-même ou proposez-la à votre personnel communal. Vous pourrez réaliser par vous-même combien la mobilité électrique peut être un moteur de progrès.

EDF Luminus, grâce à l'expertise de sa maison-mère EDF, est honorée de pouvoir accompagner dès aujourd'hui les Villes et Communes de la province de Liège dans cette mobilité du futur.

Dans quelques années, j'espère que nous pourrons tous apprécier de nous promener dans la province de Liège sans bruit et sans pollution inutile, avec des véhicules silencieux et sans émission de CO₂, et que nous pourrons tous être fiers du progrès accompli. Vous pourrez alors vous dire qu'en 2013 : « en donnant une impulsion pour le développement de la mobilité électrique, nous avons pris la bonne décision ».

M. LE PRESIDENT. - Merci M. DALLEMAGNE. J'invite à présent M. Michel MARECHAL, Inspecteur général au Service Technique provincial à prendre la parole. Vous avez la parole Monsieur MARECHAL.

M. MARECHAL (à la tribune).- Mesdames, Messieurs, Vous l'aurez compris au travers de ces différentes interventions, la Province de Liège entend jouer un rôle important en matière de mobilité durable.

Suivant les projections du Bureau fédéral du Plan, à l'horizon 2030, et à politique inchangée, la vitesse moyenne diminuerait de 29% en période de pointe et le temps pour parcourir 50 kilomètres passerait à 1h50.

Face à cette augmentation du trafic, il est important

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

aujourd'hui d'apporter des réponses et des solutions structurelles aux problèmes de mobilité.

La Province de Liège mène, déjà, des actions rentrant dans ce modèle de réflexion avec notamment les parkings d'EcoVoiturage.

Le 25 janvier dernier, la Commission européenne a dévoilé son plan stratégique "pour des carburants plus propres". L'objectif est simple, briser le cercle vicieux des véhicules à énergie alternative, en multipliant les stations de ravitaillement.

La Province, via son service technique, a étudié la faisabilité et la méthodologie pour que l'ensemble des 250 collectivités locales de son territoire, à savoir, les Villes et Communes, les CPAS, les zones de polices, les intercommunales ou encore les hôpitaux puissent se doter de bornes de rechargement indispensables au développement de la mobilité électrique.

Aujourd'hui, les études techniques ont été réalisées et le cahier des charges est finalisé.

L'objectif de cette démarche est d'apporter un soutien technique et administratif à l'ensemble des partenaires publics et de créer ainsi un réseau cohérent de mobilité électrique.

Une réflexion toute particulière sera, par ailleurs, menée afin de renforcer le rôle de la Province de Liège au sein de l'Eurégio et de permettre une mobilité électrique transfrontalière de Maastricht à Aachen.

Cet axe ne s'arrêtera pas à ces deux villes.

La Province de Liège entend initier dans les prochains mois un couloir de mobilité transfrontalier entre la Hollande, l'Allemagne, le Luxembourg et la France.

Cette initiative permettra, au-delà des échanges d'expériences de chacun, de mettre en place un réseau de mobilité qui répondra aux besoins sociaux, économiques et touristiques.

Permettez-moi d'évoquer un dernier projet.

Initié au départ par le GREOA et par l'Agence de développement économique Meuse Condroz Hesbaye, le projet Covoit'Stop a fait ses preuves sur 16 entités communales.

Aujourd'hui, il est nécessaire que ce projet puisse s'étendre

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

à l'ensemble du territoire provincial.

C'est ainsi que le Collège va dès demain, consulter l'ensemble des Villes et Communes de son territoire pour proposer d'étendre cette opération.

Nous le savons tous, la mobilité est un vecteur fondamental de notre vie qui évolue en parallèle avec le développement économique et social de la société, si bien qu'elle est devenue indispensable dans notre réalité de tous les jours.

Elle nous permet d'accéder aux différentes ressources aussi bien liées aux obligations qu'au temps libre.

S'appuyant sur la connaissance de son territoire, la Province de Liège met ainsi en place des actions et des infrastructures, qui aujourd'hui et demain vont répondre à un besoin toujours croissant des citoyens de se déplacer dans le cadre d'une mobilité intelligente et durable.

Je vous remercie pour votre attention.

M. LE PRESIDENT. - Merci M. MARECHAL. J'invite à présent Mme Danielle COUNE, Directrice générale au Département Infrastructures et Environnement de la Province de Liège à prendre la parole. Vous avez la parole Madame COUNE.

Mme COUNE (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs.

Avant de vous donner un aperçu des actions menées par la Province en matière d'efficacité énergétique, je souhaite, tout d'abord, rappeler l'importance du patrimoine provincial soit 400 bâtiments répartis sur une centaine de sites ce qui représente une surface totale de plus ou moins 500.000m², ou l'équivalent de 100 terrains de football : imaginez l'importance de la facture énergétique !

Afin de repérer rapidement les bâtiments les plus énergivores et focaliser ainsi notre action sur les moins performants, un cadastre énergétique a été établi pour l'ensemble du patrimoine. D'autres outils tels que des audits et une comptabilité énergétiques sont venus appuyer de manière efficace, le diagnostic posé sur chaque bâtiment.

Les travaux les plus « rentables » en termes d'efficacité énergétique soit l'amélioration de l'enveloppe par une isolation

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

thermique et le remplacement des châssis de fenêtres ainsi que la mise en place de chaudières plus performantes ont été ou sont ainsi progressivement réalisés.

En ce qui concerne les nouvelles constructions, l'objectif visé aujourd'hui est d'atteindre le standard passif. C'est ainsi que l'on parvient à chauffer des bâtiments de plus de 5000 m² avec environ 7000 litre de mazout par an.

Revenant sur le patrimoine existant, un exemple d'intervention particulièrement pertinente me paraît à mettre en exergue : il s'agit d'une réflexion globale sur la Haute Ecole de la Province où sont formés les futurs ingénieurs industriels.

Le Département Infrastructures de la Province de Liège a répondu à un appel à projets initié par l'Union européenne en vue de soutenir l'innovation technologique en matière d'efficacité énergétique des bâtiments publics.

Il s'agit d'un investissement de l'ordre de 2.500.000 €, subsidié pour moitié par l'Union européenne et soutenu par l'Université de Liège.

Celui-ci permettra à notre école de devenir un site de démonstration. Trois techniques innovantes y seront utilisées.

En premier lieu, il s'agira d'améliorer l'enveloppe pour réduire la consommation énergétique, grâce à un isolant à inertie variable.

Sans entrer dans les détails, le matériau agit comme isolant thermique en période hivernale et sa composition lui permet d'augmenter l'inertie du bâtiment en période estivale.

Ensuite, un système de cogénération permettant la production combinée d'électricité et de chaleur sera mis en place : celui-ci fonctionnant à base de biomasse est considéré comme un système ZERO EMISSION ou neutre en carbone.

Enfin, une ventilation mécanique à double flux sera installée. Cette technique est particulièrement adaptée à la rénovation et permet de maintenir une bonne qualité ambiante, tout en récupérant la chaleur contenue dans l'air.

La Haute Ecole deviendra en quelque sorte une vitrine technologique et les façades principales du bâtiment en seront le reflet.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

Pour la gestion quotidienne du patrimoine provincial, la Province s'est dotée d'une caméra thermique à infrarouge, outil très pratique pour une approche visuelle rapide. Les images obtenues peuvent être interprétées par un agent formé à cette pratique et déboucher sur des propositions d'interventions prioritaires.

Elles permettent d'autre part, la vérification a posteriori de l'efficacité de travaux d'isolation thermique, celle de l'absence de ponts thermiques ou encore, la recherche de canalisations d'eau dans le sol ou la mise en évidence des défauts électriques dans un tableau.

Je conclurais en vous disant que le défi est lancé : généraliser ces perfectionnements à l'ensemble du patrimoine provincial et, grâce aux progrès techniques, réduire la consommation à service égal.

C'est bien cela l'efficacité énergétique et rappelons que l'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas !

Je vous remercie pour votre aimable attention.

M. LE PRESIDENT. - Merci Mme COUNE. Je vous propose à présent de découvrir l'interview de Madame Yvonne BAILLOT du bureau de consultance ECONOTEC.

(Projection d'une capsule de +/- 3 minutes)

M. LE PRESIDENT.- Merci pour cette projection. Je cède la parole à M. Raoul NIHART, Senior Project Manager, EDF Luminus. Vous avez la parole Monsieur NIHART.

M. NIHART (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Mesdames, Messieurs.

Pour pouvoir analyser et comprendre l'énergie, il est nécessaire de la mesurer.

Les outils de cadastre et de comptabilité énergétiques évoqués précédemment sont des outils importants mais ils sont souvent limités par l'absence de mesure en continu.

A la piscine olympique de Seraing et à la Haut Ecole Provinciale (ISIL), nous avons voulu aller un pas plus loin en installant un pilote de monitoring énergétique.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

Ceci passe par la digitalisation des comptages énergétiques qui apporte une dimension supplémentaire. Elle permet d'observer de manière continue le comportement d'un bâtiment et ainsi de déceler les anomalies potentielles qui seraient passées inaperçues autrement. En outre, le monitoring énergétique exploite non seulement la digitalisation des comptages principaux (eau, gaz, électricité), mais également celle des sous-comptages que nous installons à cette fin à différents endroits du bâtiment.

Prenons l'exemple d'un bâtiment présentant une consommation électrique anormale à certains moments, en dehors de la période d'occupation. Le monitoring énergétique pourra non seulement constater la surconsommation mais, en outre, en identifier la cause. Qu'il s'agisse de l'éclairage qui reste actif dans certains locaux, d'un groupe de pulsion d'air qui redémarre ou encore, d'un défaut de régulation de la climatisation, tous ces éléments pourront être identifiés grâce au système de monitoring et aux sous-comptages qui ont été installés sur site.

Dans le domaine du chauffage, le suivi continu des consommations permet, par exemple, de vérifier la gestion des intermittences ou encore, le fonctionnement en cascade des chaudières.

Appliqué à des immeubles de bureau, des écoles, des piscines ou encore une salle de sport, le monitoring énergétique est un outil d'analyse qui devrait permettre au responsable énergie d'une commune d'identifier rapidement les actions à prendre. Souvent, des solutions simples et peu coûteuses peuvent alors être proposées. Elles conduisent à des réductions de consommation pouvant aller de quelques pourcents à une vingtaine de pourcents de la consommation annuelle en énergie.

Bien sûr, dans beaucoup de cas également, des améliorations des équipements eux-mêmes sont nécessaires. On parlera alors d'investissements plus lourds, mais également souvent d'un potentiel de gain plus important : remplacement d'un système de chauffage, isolation, etc.

Enfin, et je terminerai par ceci, identifier les mesures qu'il convient de prendre et les mettre en œuvre est une très bonne chose. Mais être en mesure d'évaluer, a posteriori, le gain réel de telle ou telle action d'économie d'énergie est également très utile. Pour cela, le comptage digital combiné à un outil d'analyse performant est un atout important.

Je vous remercie.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

M. LE PRESIDENT.- Merci M. NIHART. J'invite à présent M. Damien ERNST, Titulaire de la chaire EDF Luminus sur les Réseaux intelligents à l'Université de Liège à prendre la parole. Vous avez la parole Monsieur ERNST.

M. ERNST (à la tribune).- Mesdames, Messieurs.

On le sait tous, nos pays occidentaux investissent massivement dans les énergies renouvelables. On voit de plus en plus d'éoliennes dans nos paysages et des panneaux photovoltaïques couvrir les toits des maisons.

Ce qu'il faut garder à l'esprit, c'est que l'électricité fournie par ces sources renouvelables doit être acheminé vers le consommateur par un réseau électrique. Un réseau est une structure immense qui couvre des continents entiers. Le réseau tel qu'on le connaît aujourd'hui, n'a pas été construit dans le but d'y connecter des sources d'énergie renouvelable. Il a été construit pour de grosses centrales électriques fonctionnant au charbon, au gaz ou à l'énergie nucléaire. Ces grosses centrales sont connectées au réseau de transport qui transmet l'énergie électrique sur de longues distances. Et à ce réseau de transport, sont connectés des réseaux de distribution dont la fonction première est de faire transiter l'énergie électrique du réseau de transport vers le consommateur.

Le fait d'intégrer des énergies renouvelables dans nos réseaux électriques, dans leur forme actuelle, pose des problèmes. Prenons le cas typique d'un réseau de distribution wallon auquel sont connectés des panneaux photovoltaïques et des éoliennes. Lorsqu'il y a beaucoup de vent et de soleil, donc lorsque les sources d'énergie renouvelable injectent beaucoup de puissance électrique dans le réseau de distribution, on observe souvent que la puissance ne s'écoule plus du réseau de transport vers le réseau de distribution, mais bien l'inverse. Et cela cause des problèmes comme par exemple de fortes surtensions sur le réseau de distribution ou parfois même des problèmes de congestion sur les lignes du réseau.

Il faut dès lors adapter nos réseaux électriques. Une approche naïve serait d'investir massivement dans de nouvelles infrastructures très coûteuses, sans chercher à optimiser le fonctionnement du réseau. Or, si des investissements dans les réseaux seront nécessaires dans le futur, une façon de limiter leur ampleur est d'accompagner ces investissements de solutions de gestion intelligente de nos réseaux électriques.

Par exemple, reprenons le cas du réseau de distribution qui

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

renvoie trop de puissance vers le réseau de transport. On pourrait très bien imaginer déplacer la consommation de certains équipements pour consommer plus d'électricité dans le réseau de distribution lorsqu'il y a surproduction d'énergie électrique. Cela pourrait être fait par exemple en actionnant automatiquement les frigos industriels connectés à ce réseau de distribution afin d'y stocker l'énergie électrique sous forme de froid, tout en respectant bien entendu la plage de température prescrite. Ce serait une solution efficace, peu chère et donc intelligente.

Aujourd'hui, des milliers de chercheurs de par le monde travaillent au développement de telles solutions intelligentes pour gérer les réseaux électriques du futur. Et un des groupes de recherche phare dans ce domaine est à l'Université de Liège. Il est composé d'une vingtaine de chercheurs de très haut niveau. La création de ce groupe a été rendue possible grâce au soutien de nombreux acteurs publics et industriels, dont EDF Luminus qui finance la Chaire sur les réseaux électriques intelligents - Smart Grids en anglais - dont je suis le titulaire. Je termine donc cette brève intervention en les remerciant au nom de l'Université de Liège.

Merci pour votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci M. ERNST. Quatre membres de la Coordination provinciale des Pouvoirs locaux vont maintenant se succéder à la tribune.

Pour commencer, j'invite M. Daniel BACQUELAINE, Vice-président de la Conférence d'Arrondissement de Liège métropole. Vous avez la parole Monsieur BACQUELAINE.

M. BACQUELAINE (à la tribune).- Merci M. le Président. M. le Président, M. le Gouverneur, M. le Député-Président, Mme et MM. les Députés, Mesdames et Messieurs, pour être plus simple en vos titres et qualités et intelligences diverses, je voudrais d'abord souligner combien nous sommes préoccupés par une nécessité de définir rapidement un cadre efficace qui nous permette d'affronter les nouveaux défis dont nous parlons aujourd'hui. La supracommunalité est sans doute un des thèmes essentiel qui va nous amener durant les prochaines années à affronter de nouveaux défis mais aussi à réaliser des pas importants vers davantage d'efficacité et je suis personnellement convaincu que la carte européenne de demain sera non pas celle des pays, elle sera davantage celle des grandes métropoles et lorsque l'on contempera cette carte nous y verrons des phares et ces phares ce seront les grandes métropoles européennes. Malheur aux grandes villes qui n'y seront pas, c'est ça le défi. Aujourd'hui

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

pour remplir un certain nombre de conditions d'une présence assumée sur une carte européenne des métropoles qui comptent, nous avons un devoir d'intelligence. Nous devons nécessairement intégrer un certain nombre de défis majeurs et les thèmes qui sont abordés aujourd'hui que ce soit la mobilité électrique, que ce soit l'efficacité énergétique, que ce soit la nécessité de rechercher de nouvelles sources d'énergie renouvelable, ces défis-là font partie de nos devoirs d'intelligence. Je pense que la Province de Liège qui est le territoire pertinent pour élaborer notre supracommunalité doit prendre et prend ses responsabilités en la matière et j'en suis particulièrement heureux. Parce que si l'on parle de métropole intelligente, on peut aussi parler de province intelligente et assurément, Liège fait partie de celles-là. Nous avons tous dans nos sphères respectives, dans nos communes respectives, des exemples de travaux qui vont dans ce sens-là mais si nous ne les coordonnons pas, si nous n'assurons pas une cohérence de nos efforts respectifs, nous perdons de l'efficacité, nous avons me semble-t-il le devoir de faire des économies d'échelle en la matière, de faire en sorte que nous profitons d'échanges, de notre expérience respective, que nous échangions nos informations et que nous puissions au niveau de la supracommunalité liégeoise réaliser des efforts qui permettent de nous placer au premier rang des grandes métropoles européennes qui ont intégrés ces défis-là, celui de la mobilité électrique, celui de l'efficacité énergétique, celui de la diversité énergétique.

Nous avons tous des exemples à donner bien entendu mais j'en prendrai un seul, Liège aura bientôt son tram, un tram sans une mobilité surpacommunale intelligente cohérente qui intègre le routier, je pense à la liaison Cerexhe-Heuseux évidemment, pardonnez-moi, qui intègre le chemin de fer, qui intègre les bus, notamment les bus à haut niveau de services, qui intègre l'ensemble des éléments de la mobilité. Un tram tout seul sans cohérence territoriale en matière de mobilité n'a aucun sens. Et donc nous devons absolument faire en sorte que cette supracommunalité devienne institutionnellement efficace progressivement.

Je remercie pour cela la Province d'avoir saisi l'opportunité et je sais que la Province est intelligente parce qu'elle comprend qu'elle doit elle-même évoluer ; qu'elle doit elle-même évoluer pour rendre cette supracommunalité efficace et c'est l'évolution institutionnelle de la Province qui permettra l'institutionnalisation d'une supracommunalité performante. Tous ensemble, je pense, nous devons faire en sorte que nous avançons rapidement dans cette direction, avec la Coordination provinciale des Pouvoirs locaux, avec les Conférences de Bourgmestres des différents arrondissements avec, en ce compris, bien entendu la Communauté germanophone, nous avons cette possibilité de démontrer

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

la pertinence du territoire provincial en tant que supracommunalité qui assure la présence de Liège en tant que grande métropole européenne sur la carte des métropoles qui comptent en Europe. Nous allons le faire tous ensemble.

Les thèmes qui sont abordés aujourd'hui sont, me semble-t-il essentiel en cette matière, car il n'y a pas de métropole intelligente sans mobilité performante et sans gestion efficace de tout ce qui concerne l'énergie de notre société aujourd'hui et encore plus demain.

Je vous remercie de votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci M. BACQUELAINE. Je cède la parole à M. Willy DEMEYER, Président de la Conférence d'Arrondissement de Liège métropole. Vous avez la parole Monsieur DEMEYER.

M. DEMEYER (à la tribune).- Monsieur le Président du Conseil, Monsieur le Gouverneur, Monsieur le Président du Collège provincial, Chers élus, Chers téléspectatrices, Chers téléspectateurs,

On le sait, la notion de territoire est vaste et diverse. La notion d'intelligence aussi !

Les autorités que nous représentons aussi sont multiples : Province, Villes, Communes, la coordination de celles-ci... Derrière ces « étiquettes », l'on retrouve des bassins de vie, des pôles urbains, des entités rurales...

Pourtant, le sujet qui nous réunit aujourd'hui transcende véritablement nos ports d'attache respectifs. Notre préoccupation est commune : assurer la meilleure qualité de vie possible aux habitantes et aux habitants de nos territoires.

Un territoire intelligent, c'est un territoire dont les infrastructures s'appuient notamment sur les nouvelles technologies, qu'elles aient trait à l'énergie, aux transports, aux ressources...

Nous venons d'en entendre une série d'exemples. Un territoire intelligent, c'est un territoire où pouvoirs publics, citoyens et entreprises dialoguent, interagissent et collaborent à l'élaboration de projets structurants et innovants.

Ce dialogue est également la raison d'être de la coordination des pouvoirs locaux, elle sert à ce que les différentes entités confrontent leurs défis, partagent leurs expériences, rassemblent leurs forces pour appréhender l'avenir. Les investissements

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

consentis pour se doter de nouvelles technologies et équipements sont souvent importants, trop importants que pour le faire chacun de son côté, chacun pour soi.

Je voudrais souligner à cet égard combien la Ville de Liège est prête à jouer un rôle moteur dans cette dynamique aux côtés des villes et communes, aux côtés de la Province. Notre projet de Ville qui, depuis 2003, exprime notre vision stratégique. Parmi nos actions prioritaires, le rééquipement urbain en cours. Il connaîtra encore des développements importants dans les prochains mois et années en respectant tous les principes de consommation intelligente au niveau énergétique.

J'aborde à mon tour et en premier lieu, le dossier du tram. De manière très pragmatique, emprunter le tram permettra comme à Strasbourg ou dans d'autres métropoles françaises, à chacune et chacun de se déplacer efficacement, de lutter contre l'engorgement du centre et des voies d'accès à la ville et enfin de contribuer à la diminution de la pollution.

Il va aussi entraîner une redéfinition du rapport classique à la ville, qu'il s'agisse de stimuler des nouveaux comportements ou de la création de nouveaux espaces urbains. Ce nouveau mode de déplacement va irriguer non seulement Liège mais tout le bassin de vie liégeois. Je ne vais pas répéter ce qui vient d'être dit par mon prédécesseur. Ce phénomène ira croissant, amplifié lors des phases ultérieures de développement du réseau. Nous n'avons pas pu obtenir une réponse à toutes nos demandes mais nous devons persévérer dans ce sens.

Conjointement à cela, la prochaine mise en place d'un réseau de WiFi urbain, accessible à tous gratuitement et dans tous les endroits stratégiques de la Ville. Ce Wi Fi urbain participera également plus globalement à soutenir l'émergence de talents nouveaux et d'inscrire Liège parmi les villes numériques et créatives de demain.

Je citerai encore le soutien actif de Liège à la chaire HEC-Accenture pour la Stratégie Durable qui, chaque année, met en lumière les projets de jeunes étudiants-entrepreneurs pour concevoir la Ville de demain. Notre région est un véritable creuset de réflexion, à la fois académique et mais aussi économique. Bâtir le territoire intelligent de demain doit se faire également avec l'appui de ces talents, de ces chercheurs.

Ces quelques exemples témoignent du fait que Liège, pas à pas, met en œuvre une véritable stratégie qui lui permettra dans quelques

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

années de revendiquer le caractère de « Smart city », une « ville intelligente », laboratoire urbain pour doper l'attractivité de toute la Métropole.

Nous n'agissons pas avec des œillères, il serait contreproductif d'agir en vase clos, en solo. La constitution d'une métropole forte couplée à une stratégie de développement qui inclut des techniques « intelligentes » est nécessaire à notre affirmation dans un mode sans cesse plus concurrentiel. On peut le déplorer mais c'est une réalité.

Les enjeux sont certes différents d'une commune à l'autre, d'une ville à l'autre, mais plus nous serons coordonnés en terme d'objectifs et de développement, plus nous serons forts pour placer Liège et sa région sur la carte des Métropoles européennes, voire mondiales intelligentes.

Et pour terminer, avec Daniel BACQUELAINE, avec Dominique DRION, nous devons faire en sorte qu'en ces temps complexes pour les finances publiques, de faire mieux avec moins. Province, Villes, Communes, tous ensemble, chassons les doubles emplois, chassons les structures qui seraient redondantes, en tout cas, n'inventons pas de structure complémentaire pour ce faire, aménageons ensemble le territoire, et faisons en sorte qu'on ne fasse pas trois fois la même chose au même endroit avec de l'argent public. C'est un grand défi et c'est l'occasion offerte par la Province de réfléchir à l'avenir de notre région.

Je vous remercie pour votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci M. DEMEYER. Je cède la parole à M. Dominique DRION, Membre de la Coordination provinciale des Pouvoirs locaux. Vous avez la parole Monsieur DRION.

M. DRION (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Monsieur le Président, Chères Amies, Chers Amis, Chères Téléspectatrices, Chers Téléspectateurs.

En 2011, lors de la séance thématique sur la supracommunalité, le cdH-CSP évoquait la nécessité pour la Province, les villes et les communes de mettre leurs atouts individuels en commun afin d'être plus forts.

Si la Province de Liège avait déjà pris certaines initiatives ponctuelles dans le cadre d'un développement intelligent du territoire, les conseillers provinciaux cdH-CSP déposaient en mai dernier une proposition structurelle d'initiative provinciale

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

relative au développement d'un territoire « intelligent » en Province de Liège.

Nous sommes particulièrement heureux que la Province poursuive la réflexion au départ de cette proposition en organisant aujourd'hui un débat thématique sur « Province, Villes, Communes : Partenaires pour un territoire intelligent » et, au-delà du débat, une réflexion en profondeur pour que la Province de Liège, ses Villes et Communes deviennent « Liège durable ».

Dans un monde en constante évolution, les politiques locales doivent impérativement prendre en compte le contexte territorial au-delà de leurs limites géographiques pour repérer et mettre à profit les potentiels de développement existants.

La coopération territoriale, le travail en réseau ou les stratégies de coopération concrète que la Province pourra développer en partenariat avec les villes et les communes constitueront autant de moyens de créer de la valeur ajoutée.

La Province doit développer un pouvoir d'attraction sur les nouvelles générations et lancer des ponts entre les divers groupes sociaux qui composent sa population. Les interactions entre les personnes, les services et l'infrastructure illustrent à quel point l'organisation du territoire, en l'occurrence du territoire provincial, est complexe. Tout l'art consiste à appréhender ses multiples composantes non pas individuellement, mais au travers d'une approche intégrée.

Plus que jamais, la nécessité pour un territoire de fonctionner de manière plus 'astucieuse' et de relier intelligemment entre eux les divers moyens et services - c'est-à-dire avec efficacité et au moindre coût - est devenue une évidence. L'intérêt général et le service au citoyen doivent guider tout décideur politique.

Lorsqu'il s'agit notamment d'infrastructures de services aux personnes (crèches, maisons de repos) de la définition locale d'une mobilité durable, de l'efficacité énergétique, de la valorisation des énergies renouvelables et de leur intégration dans le réseau électrique au moindre coût sociétal, de la définition d'un schéma cohérent de développement territorial, une coordination provinciale s'impose.

En aucun cas, la Province ne doit se substituer aux villes et aux communes. Sa démarche doit être fondée sur la motivation et l'adhésion des forces vives locales. Sur base volontaire, les élus

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

de la Province de Liège, via la Coordination provinciale des Pouvoirs locaux, doivent mettre en commun leurs moyens humains et financiers, sans engendrer de charges nouvelles ou supplémentaires pour le citoyen.

Aujourd'hui, le besoin d'investir dans des systèmes intelligents est urgent, et je me réjouis que la Province de Liège en ait pris toute la mesure.

Cet investissement ne sera complet qu'en développant des partenariats avec le privé et les entreprises ; les exemples de cet après-midi l'illustrent. A cet égard, je salue nos amis d'EDF et d'EDF Luminus et les remercie pour leur investissement en province de Liège, ce qui témoigne de leur confiance à notre égard.

Le moment est venu en province de Liège d'investir dans des innovations qui garantiront aux habitants un environnement qui soit à la fois sûr, sain et durable. Les exemples ont été donnés, un rêve connaissant la ligne Haguenau-Mulhouse, pourquoi pas d'ici 2020, une ligne Liège-Eupen-Bastogne-Arlon-Longwy-Metz-Haguenau-Mulhouse, une ligne d'énergie, d'électricité interprovinciale, inter-régionale.

Ensemble, et je conclus, de manière volontariste et en partenariat, construisons l'avenir et faisons de Liège une Province durable et intelligente.

Je vous remercie pour votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci M. DRION. Je cède la parole à M. Christian NOIRET, Vice-président de la Conférence d'Arrondissement Meuse-Condroz-Hesbaye. Vous avez la parole Monsieur NOIRET.

M. NOIRET (à la tribune).- Merci M. le Président. Bonjour à toutes et à tous, que vous soyez présents ici ou derrière votre écran.

Trois minutes, trois minutes pour dire quelque chose d'intelligent sur l'intelligence du territoire, quel beau défi. Quel beau défi d'autant que dans l'ensemble des exemples et des témoignages qui nous ont été offerts aujourd'hui, il y a effectivement beaucoup, beaucoup d'intelligence, à la fois pour concevoir, pour imaginer, pour créer, développer, conceptualiser, mettre au point tous ces dispositifs et outils que dont nous avons pu prendre connaissance. Et les développements futurs, nombreux vraisemblablement ne pourront que confirmer et nécessiter encore plus d'intelligence, d'imagination, de créativité, bref, d'innovation.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

Toutes valeurs positives finalement que nous sommes heureux de voir émerger ici surtout que lorsqu'on me parle d'économie d'énergie, quand on me parle d'efficacité énergétique, c'est aussi une forme d'intelligence verte, vous m'en voyez particulièrement réjoui. Mais si ces développements sont technologiques, ils ne sont pas que technologiques et permettez-moi de mettre l'accent sur l'intelligence humaine nécessaire pour, à la fois implémenter tous ces dispositifs et répondre aux différentes questions qui vont se poser, où allons-nous installer tous ces mécanismes, où est-ce qu'ils seront les plus efficaces, quels sont les interactions entre les différents outils que nous allons pouvoir mettre en place, comment allons-nous pouvoir développer des effets démultipliateurs, à la fois sur les questions d'investissements, investissements publics qui permettent aussi des investissements privés, d'entreprises mais aussi des investissements de particuliers, quels sont donc les catalyseurs possibles, quels sont aussi les choix que nous allons devoir faire sachant, et j'y reviendrai que les moyens restent limités, singulièrement les moyens publics ? Tout à la voiture ? Plus sur les transports en commun, on l'a vu combien ce n'était pas simple aujourd'hui pour arriver dans la ville de Liège ici dans ce beau palais provincial, il fallait 20 minutes pour faire à peu près 300 mètres... demain, des voitures électriques ne régleront pas ce problème. Ça nécessite évidemment d'avoir une vision qui soit effectivement intelligente pour pouvoir répondre à ces défis.

Et enfin, les moyens, oui les moyens, comment faudra-t-il structurer nos priorités, comment faudra-t-il organiser les choix, je pense que là, il va falloir beaucoup travailler en prenant en compte la participation de nos concitoyens. Nous ne ferons pas de l'intelligence de notre territoire et nous ne rendrons pas notre territoire intelligent sans être des complices, sans insérer, sans impliquer l'ensemble de nos concitoyens, avec leur expertise et quand je dis concitoyen, il s'agit bien des gens mais aussi des entreprises locales, des associations, des écoles, de tout un ensemble d'acteurs locaux qui ont développé pendant toutes ces années un certain nombre d'expertise parce que les enjeux pour le politique, ils sont bien là, c'est bien rendre un certain nombre de services accessibles, rendre un certain nombre de matériaux, de matière, de ressources disponibles pour nos habitants ainsi que la sécurité ainsi qu'un certain nombre d'enjeux de ce type-là qui ont été évoqués à travers des dispositifs qu'on nous a indiqué.

Je vous ai dit trois minutes, les trois minutes sont écoulées. Il ne me reste plus qu'à vous remercier pour votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci à tous pour vos interventions.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

J'invite à présent M. André GILLES, Député provincial - Président du Collège provincial, à rejoindre la tribune pour réagir à ce que nous venons d'entendre et conclure cette séance thématique. Vous avez la parole Monsieur le Député provincial - Président.

M. GILLES, Député provincial - Président (à la tribune).-
Merci M. le Président, M. le Président, M. le Gouverneur, Mme la Greffière, Chers Collègues, Mesdames, Messieurs, Chers téléspectateurs.

Les citoyens qui nous regardent aujourd'hui doivent en être conscients. Nous venons d'assister à un événement exceptionnel. Devant les caméras de RTC et relayées par TéléVesdre, le Conseil provincial et les représentants de la Coordination provinciale des Pouvoirs locaux se sont exprimés, manifestement, vous pourrez en témoigner, sur un sujet qui nous concerne tous et ont affirmé clairement leur volonté de travailler ensemble.

Il est parfois plus attrayant pour certains de pérorer sur les trains qui n'arrivent pas l'heure. En ce qui me concerne, en tant que responsable politique, il me semble plus important de répondre aux besoins de nos concitoyens notamment en mettant tout en œuvre, au-delà des clivages partisans, au-delà des querelles de clochers, pour que Liège dispose des outils indispensables à son développement comme Métropole européenne.

N'est-ce d'ailleurs pas le moment, à cette tribune, mais surtout devant les téléspectateurs, de vous annoncer que les différents responsables de la Coordination provinciale sont en train d'élaborer une structure de référence qui peut-être à la suggestion d'un éminent de ses membres, d'un de ses membres éminent, pardon, pourrait s'appeler peut-être « Liège Europe Métropole » dont l'objectif principal sera le développement supracommunal liégeois.

Vous l'avez constaté, tout au long du reportage et des interventions, le développement durable, dans tous ses aspects environnementaux, économiques et sociaux, est une thématique pour laquelle la Province de Liège a tous les atouts nécessaires. Notre but est de réaliser des projets fédérateurs au profit des Villes et des Communes du territoire provincial et donc au bénéfice de la population.

Derrière les mots « Développement durable », il y a une matière qui intéresse directement le citoyen. Ici, comme dans bien d'autres domaines, c'est le rôle naturel d'ensembliser de la Province, de rassembler et de susciter des politiques supracommunales respectueuses pour autant des spécificités des

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

Communes.

A travers sa politique de supracommunalité, la Province souhaite devenir le partenaire direct de la Commune dans de nombreuses matières comme la mobilité durable des communes à travers les grandes actions et les infrastructures culturelles et sportives, ou encore les politiques de mutualisation des moyens en soutien des Communes, notamment, par exemple, en matière de sécurité civile et de service d'incendie.

Les projets sont nombreux, les enjeux sont colossaux et la Province de Liège, qui est l'intermédiaire entre les Pouvoirs locaux et les gouvernements régionaux, communautaires et fédéraux, est le niveau de pouvoir adéquat pour en réaliser un certain nombre d'entre eux.

Avoir des projets c'est essentiel, mais se donner les moyens de les concrétiser c'est indispensable. C'est pourquoi la Province donne à la supracommunalité les moyens budgétaires nécessaires pour se développer.

Concrètement des collaborations ont déjà vu le jour. Des partenariats existent dans le cadre de travaux de voiries, de la réalisation d'espaces publics pour les citoyens, de subventions en matière sportive, de marchés conjoints et nous le voyons aujourd'hui en matière de développement durable.

Ces soucis du quotidien, la Province de Liège, dans sa mission de service public, s'engage, à travers sa cellule supracommunalité, à vous aider à les résoudre le plus efficacement possible, on l'a dit et à juste titre, à moindre coût.

Comment ne pas être satisfait de l'organisation de marchés conjoints d'électricité et de gaz, de gasoil de chauffage et de sel de déneigement ? Comment ne pas se réjouir des politiques provinciales en matière de parkings d'éco-voiturage, sans oublier notre collaboration au projet, on l'a dit, « Covoit'Stop ». D'autres projets encore sont en gestation !

Ce qui nous a été exposé tout au long de cette séance est un bel exemple de partenariat gagnant-gagnant entre la Province de Liège, le groupe EDF et EDF Luminus.

En partageant leur expertise énergétique, en travaillant sur la mobilité électrique et l'installation de parkings durables, la Province de Liège, le groupe EDF et EDF Luminus œuvrent ensemble à un grand projet urbain, celui de faire évoluer Province, Villes et

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

Communes en territoires intelligents.

Depuis quelques années, la voiture électrique ou hybride est annoncée comme étant l'avenir de l'automobile et constitue certainement un progrès environnemental. Pourtant, ses ventes ont encore du mal à décoller, restent relativement anecdotiques et il ne saurait en être autrement !

En effet, le manque de bornes de recharge sur notre territoire en fait un moyen de transport à l'autonomie très limitée !

Grâce à notre partenariat, nous avons constaté que pour doper les ventes de ce type de véhicules, et donc inciter à la fois les entreprises, mais aussi les citoyens à avoir un autre type de comportement pour se déplacer, il est primordial d'équiper le domaine public de points de charge et de créer, par là-même, un réseau de mobilité rassurant.

Au niveau de notre Province, il est donc important de garantir un équipement suffisant en bornes de recharge pour mailler correctement le territoire. En effet, qui, des entreprises ou des particuliers, achètera de ce type de véhicules, s'il existe un risque de tomber en panne ? Il y a donc urgence.

C'est pourquoi, j'ai le plaisir de vous confirmer aujourd'hui que cette nouvelle action supracommunale sera initiée par la Province de Liège.

Celle-ci met en place une centrale d'achat grâce à laquelle l'ensemble des Pouvoirs locaux participants pourront acquérir des bornes de rechargement, au meilleur prix.

Outre la centrale d'achat proprement dite, la Province de Liège subsidiera chaque Ville et Commune de son territoire pour l'achat de sa première borne de rechargement à concurrence de 2.500 Euros.

Cette action s'inscrit clairement dans le soutien aux collectivités locales et dans le développement de la mobilité alternative qu'est le véhicule hybride ou électrique.

Rendre le territoire intelligent et durable, c'est essayer de diminuer l'impact environnemental. C'est aussi repenser les accès aux ressources, les transports, la gestion des déchets, l'efficacité énergétique des bâtiments et surtout la gestion de l'énergie en utilisant de nouvelles technologies.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

La Province et ses partenaires travaillent pour les générations futures !

Les villes intelligentes de demain seront capables d'offrir à leurs concitoyens des infrastructures qui amélioreront à la fois leur confort, tout en respectant l'environnement.

Pour relever ce défi d'envergure, la Province de Liège et ses partenaires se rassemblent autour de grands projets et se concertent sur les stratégies à mettre en place.

Sachez que depuis 2009, des élus locaux issus des conférences l'arrondissement que sont d'est en ouest) : Meuse-Condroz-Hesbaye, Liège Métropole, Région Verviers und ich vergesse nicht unsere Freunde der deutschsprachigen Bürgermeisterkonferenz, ces élus locaux qui travaillent d'arrache-pied au sein de la Coordination provinciale, pour donner au territoire de la province de Liège les outils dont disposent les grandes métropoles. Car les atouts d'une grande métropole, nous les avons !

A l'heure où certains passent leur temps à critiquer, nous travaillons tous ensemble à construire notre vision d'un territoire intelligent appelons-le : « Liège Europe Métropole ». Preuve en est la présence aujourd'hui d'élus des communes qui travaillent avec vos élus provinciaux, main dans la main, au sein de la Coordination provinciale.

Nous agissons sur notre futur ! Nous venons de vous le démontrer. Les interventions de MM. Willy Demeyer, Daniel Bacquelaîne, Dominique Drion et Christian Noiret en témoignent à souhait. Je remercie également M. Gérard ROTH et à travers lui ses collègues et toutes les équipes d'EDF et je terminerai en citant une expression que j'ai lue récemment « Choisir ! C'est l'éclair de l'intelligence ». Gageons, qu'aujourd'hui les autorités liégeoises ont fait un choix clair vers un territoire intelligent.

Merci de votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie toutes et tous pour votre implication dans la préparation de cette réunion et avant de clore cette séance, je voudrais évidemment remercier l'ensemble des téléspectatrices et téléspectateurs qui ont suivi nos travaux. Bon travail à chacune et chacun d'entre vous et l'avenir de la province de Liège est entre vos mains ! Merci.

Je clos la séance thématique de ce jour.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2013

La séance est clôturée à 17H35'.